
Résultats

Questionnaire 576334

Nombre d'enregistrement(s) pour cette requête :	63
Nombre total d'enregistrements pour ce questionnaire :	63
Pourcentage du total :	100.00%

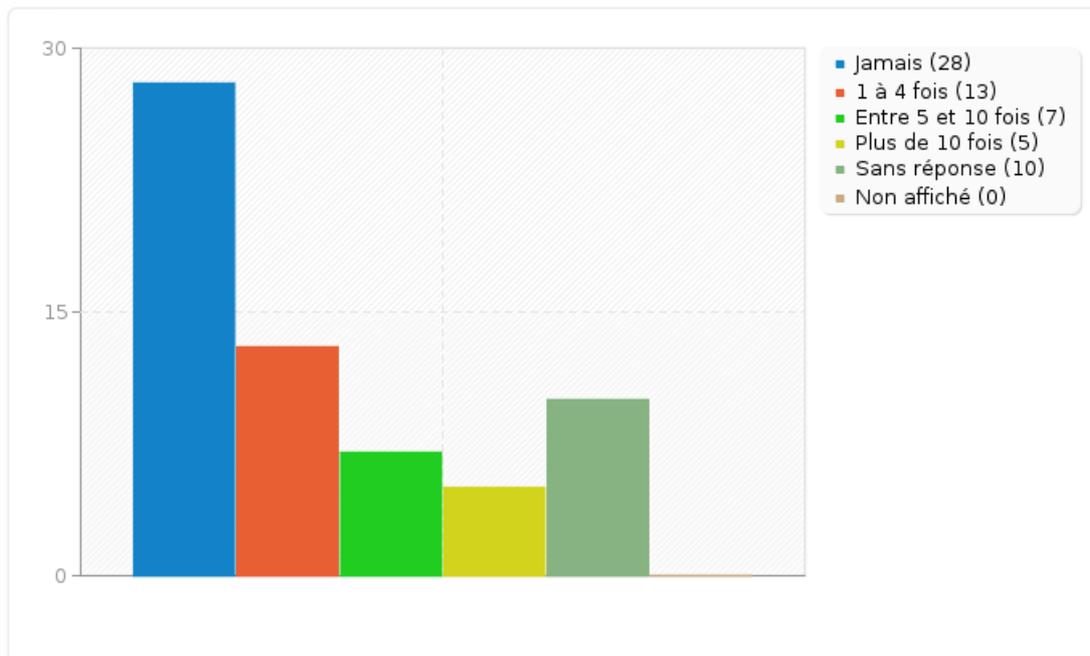
Résumé du champ pour ADM1

Vous avez participé à une admission...

Réponse	Décompte	Pourcentage
Jamais (A1)	28	44.44%
1 à 4 fois (A2)	13	20.63%
Entre 5 et 10 fois (A3)	7	11.11%
Plus de 10 fois (A4)	5	7.94%
Sans réponse	10	15.87%
Non affiché	0	0.00%

Résumé du champ pour ADM1

Vous avez participé à une admission...



Résumé du champ pour ADM2

Quel regard portez-vous sur la procédure d'admission ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	33	52.38%
Sans réponse	30	47.62%
Non affiché	0	0.00%

Identifiant (ID)	Réponse
10	Idem précédent.
12	Moment très important, les liens se créent déjà. Même si nous sommes nombreux, les gens ont vite repéré chacun d'entre nous. Tout ne peut pas être dit, mais beaucoup de choses sont perçues.
13	je ne sais pas
18	Commission d'admission = Étape essentielle pour penser l'accompagnement du jeune par le dispositif. Moment clé pour rencontrer le jeune, la famille et les partenaires associés, et avoir une "vue générale" de la problématique présentée par le jeune.
25	L'entretien social et familial paraît rassurant au sens où peu de professionnels (AS / ES) sont présents et permettent d'échanger avec une distance réduite autour de la situation du jeune et du vécu de cette situation, en comparaison à la réunion d'admission qui apparaît déjà impressionnante pour certains professionnels donc plus qu'impressionnante pour certaines familles. La nombreuse assemblée lors de la réunion d'admission ne semble pas opportune à la libre expression de la famille. Conséquence : effet vitrine parfois. Pas de diagnostic efficace.
29	Je ne sais pas, n'y ayant jamais assisté... La visite de pré-admission me semble nécessaire en amont pour permettre à la famille de se préparer.
32	Aucune
33	Elle n'est jamais la même. Quels professionnels sont présents? Qui l'anime? Quels points sont abordés sur ce temps?
37	Comment penser l'admission maintenant que l'ITEP fonctionne en dispositif? Y a-t-il une procédure systématique, globale, puis une "seconde admission" dans le service qui va accueillir le jeune? Ou l'admission se fait-elle directement dans le service pressenti?... n'ayant jamais participé à une admission officielle, je ne peux pas répondre. Par contre j'attache beaucoup d'importance à la présentation des groupes où va être accompagné l'utilisateur, aux jeunes et sa famille; ainsi qu'aux partenaires éventuels
43	je pense que nous n'expliquons pas assez l'accompagnement global (notamment le projet) ni le principe du DITEP (alternance de l'internat)
49	Il faut insister auprès du jeune et de la famille que nous sommes un établissement spécialisé travaillant sur handicap réversible.
51	Je la trouve complète mais elle ne permet pas une admission rapide. Cependant, chaque étape paraît essentielle.
52	La seule que j'ai faite. J'ai trouvé qu'il y avait trop de personnes présentes face au jeune et à la famille. L'équipe n'a pas pris le temps d'écouter les angoisses de la famille car d'autres admissions suivaient.
53	la procédure est bienveillante, mais le nombre d'interlocuteurs, pour les familles est impressionnante et peut faire peur.
59	le fait que les éducateurs ne participent pas aux admissions est regrettable mais il me semble que cela commence à changer.
64	La procédure actuelle me convient.
69	correct mais dans certains cas la pathologie de certains jeunes est très difficilement compatible avec celles d'autres jeunes du groupe dans lequel il va être accueilli
71	..
73	Je trouve qu'il y a beaucoup trop de personnes présentes à cette admission ; ce qui de fait, donne beaucoup d'informations à la famille et aux jeunes qui ne sont pas toujours dans la possibilité de tout comprendre. Ce qui est important dans cette procédure c'est la pré-admission faite par l'assistante sociale qui sécurise, qui explique le dispositif en amont.
74	je trouve les admissions un peu brutal....

- 76 Aucun je n'y ai jamais participé.
Mais je pense que les éducateurs des services de jeunes plus âgés pourraient participer aux admissions quand même.
- 79 Le protocole est long mais permet d'informer, de rassurer, d'installer la relation de confiance, de laisser aux familles et aux jeunes le temps de se préparer, de se projeter.
Dans cette procédure d'admission, il manque toutefois une instance décisionnaire entre le 1er RDV avec l'AS et la commission d'admission à laquelle la famille et le jeune sont présents.
Réfléchir aussi à une commission plus restreinte.
- 82 C'est un premier contact important avec le jeune, sa famille et les partenaires de l'accompagnement. Après pour le jeune, c'est toujours impressionnant de retrouver autour d'une table avec autant d'adultes.
- 83 l'information me paraît correcte
- 85 plus elle anticipée et préparée plus elle permet une prise de contact de qualité
- 86 Je porte un regard positif sur la procédure d' admission dans la mesure où elle permet au jeune et aux parents ainsi qu' aux partenaires de prendre connaissance des différents lieux de l' établissement, de faire connaissance avec les différents professionnels et puis aussi, l' entretien d' admission qui permet au jeune et à sa famille de s' exprimer sur ce qui les amène là et de leur donner toute réponse quant à leurs attentes, inquiétudes et espoirs pour le futur dans la forme d' accompagnement la plus adaptée que nous allons leur proposer.
- 89 Importante et intéressante , même si elle est parfois intimidante pour la famille en raison du nombre de personnes
- 99 Beaucoup de personnes, peut être angoissant pour la famille.
- 100 il faudrait inclure toute l'équipe
- 101 C'est un simple entretien durant lequel les familles parlent succinctement de leurs difficultés, des difficultés de leur enfant. Une présentation est faite de l'accompagnement proposé mais le rôle des éducateurs et les raisons de l'accompagnement et de l'accueil en ITEP ne sont pas toujours expliquées et la majorité des familles et des enfants pensent que l'établissement est une école.
- 103 ...
- 105 La procédure d'admission en deux temps (rencontre avec l'assistante sociale puis commission d'admission) est une bonne formule. Les informations recueillis en amont par l'assistante sociale sont indispensables pour connaître le parcours du jeune et de sa famille. Le deuxième temps, lors de la commission permet au jeune et à sa famille de rencontrer les professionnels de chaque pôle qui vont intervenir dans l'accompagnement et aux professionnels présents d'avoir un premier ressenti de la situation.
- 106 ?